

Compte-rendu
Réunion du bureau du Conseil de Quartier Pigalle-Martyrs
Lundi 12 juin 2025
Mairie du 9^e – Salle Berlioz (à partir de 18h30)

Présents : Nathalie COHEN, Ernest FLEUROT, Emmanuel HEBRARD, Claire HINCELIN, Marc MEDORI, Alexandre LEVY (invité permanent), Annick PUYOOU, Christophe VARLEZ, Françoise TOMASINI (coordinatrice des conseils de quartier).

Excusés : Hélène D'AUDIFFRET, Sophie FARRUGIA, Carole GREFFRATH, Michel GUËT, Monique RANDRIAMAHEFA, Jean-Maurice ROY, Christophe VARLEZ, Jean-Maurice ROY, Elsa CARNEIRO, Daniel STEINBRUNNER, Patricia JAFFRE-GRENIER, Julie GAUTRON, Emmanuel MULSANT, Georges VAL, Adeline GUILLEMAIN (élue référente).

Invités : les référents de quartier au sein de la police municipale Peggy ROBIN, cheffe de service, et M. AKA, brigadier chef, son adjoint.

1. Intervention des référents de quartier au sein de la police municipale

La police municipale n'est pas chargée du maintien de l'ordre. Elle a un rôle de lutte de proximité contre les incivilités sur l'espace public : sécurisation, contrôles routiers, patrouilles dans les parcs et jardins, stationnement abusif des bus de tourisme (ex : opération le 11 juin autour du square d'Anvers), pose de boîtiers sur les boîtes à clés sauvages avant leur enlèvement par la DPE...

La division du 9^e est basée porte de Clichy dans le 17^e pour l'instant, elle devrait obtenir prochainement des locaux rue de Liège.

Les référents du quartier Pigalle-Martyrs sont en poste de 16h à minuit. Une fois par semaine, ils parcourent le quartier de façon pédestre. Il ne s'agit pas toujours du même jour : il faut tenir compte des vacances, récupérations... Les agents sont par ailleurs très peu nombreux pour couvrir l'arrondissement.

La police municipale rappelle toujours leurs obligations aux commerçants avant de les verbaliser. Concernant les dépassements de terrasse, elle rencontre actuellement une difficulté : la Ville a changé son application, la nouvelle (ANTARES) ne donne pas les bons renseignements permettant la verbalisation. Les référents rappellent par ailleurs qu'à partir du 21 juin, les terrasses auront le droit de fermer à 23h (au lieu de 22h actuellement) ; pour cette raison, ils seront mobilisés jusqu'à 2h du matin jusqu'en septembre (au lieu de minuit actuellement).

Comment joindre la police municipale ?

- Pas rue Chauchat (commissariat de la police nationale)
- En appelant le 3975
- Via la plateforme SOLEN, avec un compte Mon Paris :
<https://sollicitations.paris.fr/ticketing/jsp/site/Portal.jsp?page=ticket&view=create&form=20>

Les sujets signalés par le bureau :

- La présence constante de personnes à la rue à côté du distributeur de billets place Pigalle. La police municipale précise qu'on ne peut pas forcer les personnes à la rue à aller en foyer si elles ne le souhaitent pas.
- Les débordements de poubelles place Pigalle.
- La conduite très dangereuse de cyclistes rue de Maubeuge, sur le tronçon entre les rues Choron et de Rochechouart. En raison des embouteillages, notamment vers 8h15-30, des *fat bikes* montent sur les trottoirs, et roulent à toute vitesse et à contre sens. La police municipale indique que des contrôles de cyclistes sont régulièrement opérés dans l'arrondissement.
- De la mendicité agressive rue de Maubeuge (vers le numéro 25).
- La dangerosité du carrefour rue des Martyrs / boulevard de Rochechouart :
 - Les cyclistes ne respectent pas les feux.
 - Devant Star Music, la piste cyclable qui longe la promenade s'incurve et les barrières grillagées s'arrêtent, ce qui fait que les vélos coupent droit au milieu des piétons qui sont sur le passage clouté.

- Les difficultés de circulation carrefour de Châteaudun, notamment au croisement de la rue de Châteaudun et de la rue Fléchier (les voitures stationnent longuement sur le damier pour tourner). La police municipale indique qu'elle intervient régulièrement sur les carrefours dits dangereux dans le 9^e, environ une fois par semaine en collaboration avec la police nationale.

Le bureau souhaiterait par ailleurs que les statistiques liées aux interventions de la police municipale dans le 9^e soient mieux diffusées.

2. Point sur la fête du 22 juin 2025

La programmation de la journée est rappelée.

Les papillons à poser sur les pare-brises des voitures sont distribués, plusieurs conseillers s'étant inscrits sur un planning de papillonnage.

Il est rappelé que les agents de la mairie prépareront tout le matériel nécessaire à la fête en amont de celle-ci, mais que le jour J les conseillers de quartier devront se mobiliser pour le montage et le démontage des installations.

3. Fixation des étapes du parcours Détour

Le CAUE a proposé des étapes – de façon détaillée lors de la dernière réunion, puis dans un compte-rendu reprenant les suggestions des conseillers – parmi lesquelles 10 doivent être choisies.

Michel GUËT, ne pouvant être présent à la réunion, a envoyé un mail donnant son avis sur les étapes incontournables. Celles-ci sont indiquées au bureau.

Le parcours retenu est le suivant :

1/ L'église Notre-Dame de Lorette

2/ La rue des Martyrs

Pour déterminer les sous-étapes, une marche exploratoire sera menée en septembre avec le bureau.

3/ La place Saint-Georges avec 3 sous-étapes :

- Le monument à Gavarni
- L'hôtel Dosne-Thiers
- L'hôtel dit de la Païva

4/ La Fondation Taylor (façade)



5/ L'hôtel Osiris, 9 rue La Bruyère



6/ La place Gustave Toudouze

7/ L'immeuble Louis-Philippe néo Renaissance, 25 rue Victor Massé



8/ La place Kaspereit + vue sur l'avenue Frochot

9/ La place Pigalle

10/ Le Musée Gustave Moreau ou le Square d'Orléans (à redéterminer).

Le bureau décide d'accepter le devis avec traduction en anglais (8100€).

Il est rappelé :

- que le CAUE développe des parcours axés sur l'architecture
- que les étapes ne peuvent pas détailler tous les aspects d'un lieu de façon exhaustive et que dans l'idéal le temps de parcours ne doit pas excéder 1h30
- que tous les points intéressants du quartier ne pourront bien sûr pas être abordés
- que les conseillers seront invités à enrichir la trame proposée par le CAUE, en particulier les deux membres du conseil de quartier Michel GÜET, guide du patrimoine du 9^e, et Anick PUYOOU, membre de l'association 9^e histoire.

Anick PUYOOU indique se désolidariser totalement de la construction du parcours, en l'absence d'une structure ou d'une personne ayant autorité dans le domaine historique pour superviser le projet.

4. Agenda

La prochaine réunion de bureau aura lieu en septembre.